

Un programme en sept points en faveur de l'innovation et de la croissance

Si l'on considère le système suisse d'innovation tant sous l'aspect des intrants (ressources humaines, financement, base de savoir) que des résultats (connaissances scientifiques, mises en œuvre réussies, etc.), notre pays jouit encore d'une bonne situation. Cela ne doit, toutefois, pas masquer des problèmes plus profonds. D'importants projets doivent y répondre et sont inscrits sur l'agenda politique comme le message FRT ou la loi-cadre sur les hautes écoles. Que faut-il faire dans un pays où le coût du travail est élevé et dont la population diminue et vieillit pour qu'il résiste à la concurrence d'autres économies dynamiques? C'est sur ces questions qui devraient fonder tout programme d'innovation, que nous avons laissé aller notre réflexion.



Rudolf Walser
Chef économiste,
Economiesuisse, Zurich

1. Il faut relever le niveau des écoles de degré inférieur. Elles doivent poser les fondements de la vie et notamment transmettre les connaissances de base en français, dans les langues nationales usuelles et surtout en mathématique et en sciences naturelles, ce qui est très important. Ce type de savoir reste constamment d'actualité. Il convient d'introduire de nouvelles incitations dans le système institutionnel de nos écoles (autonomie scolaire, concurrence, exigences élevées en matière de prestations, mais prise en charge plus individualisée, etc.).
2. La formation professionnelle constitue l'épine dorsale qui sous-tend les prestations de notre économie, dominée par les PME. Si l'on veut qu'il en soit encore ainsi à l'avenir, il importe d'intensifier la collaboration entre écoles et entreprises (par exemple associations de formation) afin d'harmoniser constamment les contenus de la formation avec les changements d'exigences des formateurs professionnels.
3. La notion d'apprentissage à vie n'a pas encore passé dans toutes les couches de la société, même si de nombreuses personnes très qualifiées participent régulièrement à des manifestations où ce but est évoqué. Le problème se pose pour les moins qualifiés. Ce qu'il faut à cet égard, c'est non seulement un travail d'information ciblé, mais aussi de sensibilisation de la part des entreprises qui doivent créer des incitations au perfectionnement sur une base élargie.
4. Nous avons besoin de hautes écoles qui puissent se maintenir dans la concurrence internationale du savoir. Concurrence signifie différenciation et non offre uniforme de formation, ce qui nécessite l'autonomie la plus large possible, le but de nos hautes écoles universitaires étant de fournir des prestations de pointe. Celles-ci, surtout les hautes écoles spécialisées, sont encore par trop prisonnières d'un système de planification étatique et administratif qui les empêche de se profiler. Par ailleurs, le relèvement des taxes d'études demeure un tabou de la politique suisse d'enseignement supérieur. Ainsi, on renonce non seulement à un élément efficace de gestion de la demande, mais aussi à une source de recettes supplémentaires.
5. Le Fonds national et la CTI demeurent les piliers de la promotion étatique de la recherche. C'est le rôle du Fonds national de mettre en place des conditions qui soient optimales pour une recherche fondamentale de haut niveau: c'est là-dessus que repose l'innovation. La CTI a pour mission de diffuser et d'appliquer les nouvelles technologies en faisant collaborer aussi étroitement que possible hautes écoles et économie. Ces établissements doivent être flexibles, professionnels et non bureaucratiques; leur statut est d'une importance secondaire. Les coopérations tendent à devenir le modèle prédominant de l'innovation et l'approche de la CTI qui mise sur des centres de promotion du savoir et de transfert de technologie constitue une chance à ce niveau-là. Il est urgent d'améliorer la collaboration entre les programmes nationaux prioritaires de recherche et les centres de compétences des hautes écoles spécialisées ainsi qu'entre les activités suisses et européennes de recherche.
6. Tout cela nécessite des ressources financières étatiques adéquates et des dépenses qui reflètent la priorité de la formation et de la recherche. Notre système dans ces deux domaines demande des structures simples. Ce qu'il ne faut certainement pas, ce sont de nouveaux conseils et/ou commissions en matière d'innovation, car ce n'est pas en organisant des rencontres que l'on parviendra à déterminer les technologies et les innovations à la fois porteuses et concurrentielles. Un département de la formation et de la recherche n'a de sens que dans le cadre d'une réorganisation en profondeur de l'administration fédérale.
7. C'est tout d'abord dans les entreprises existantes que les mutations technologiques ont lieu. En outre, une économie a constamment besoin de nouvelles créations; des PME en croissance rapide, axées sur les technologies, constituent un élément important du renouvellement des économies. C'est là que réside une fonction essentielle des jeunes pousses («start-ups»); par conséquent, le traitement fiscal du capital-risque revêt une importance particulière. ■